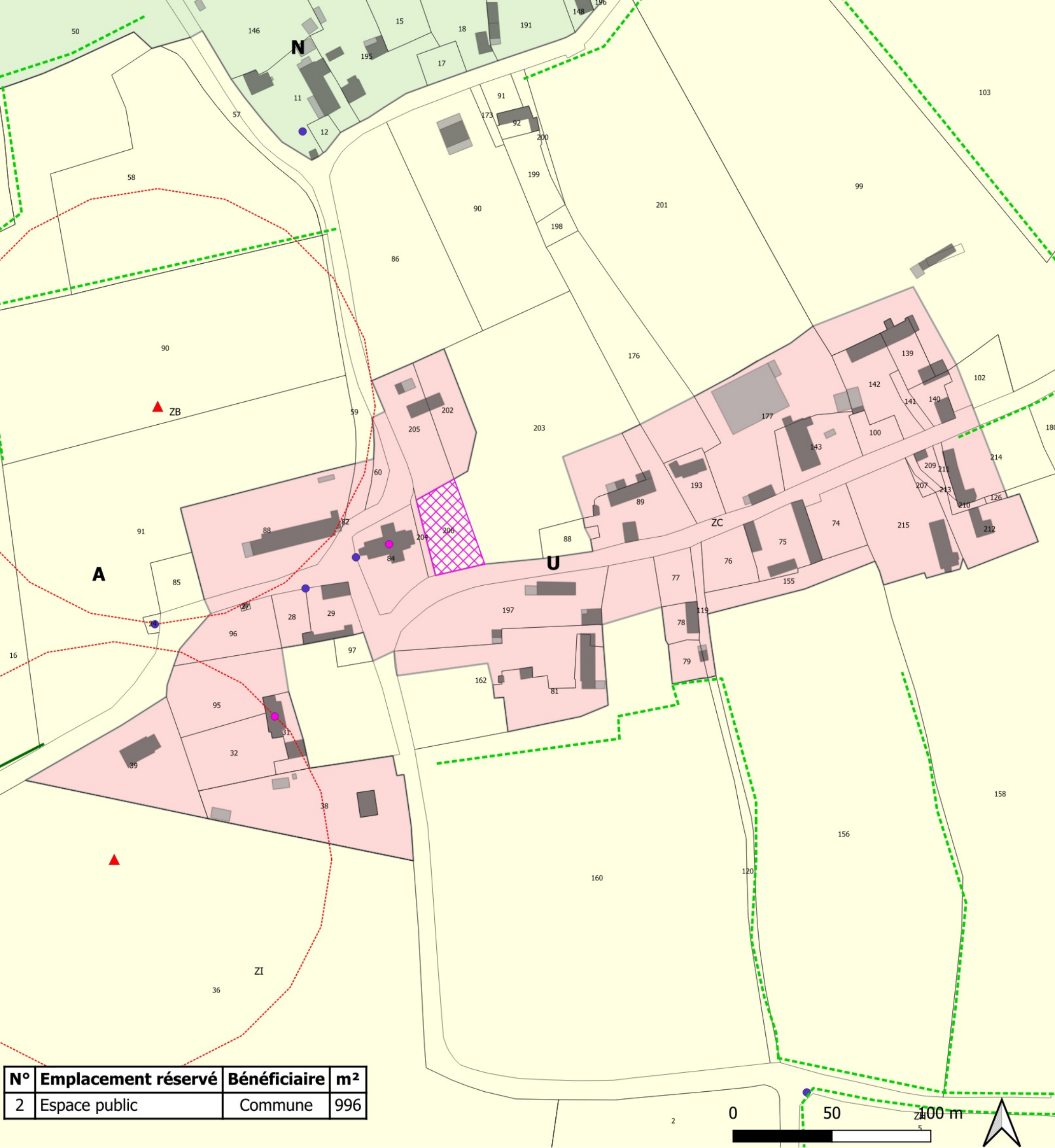




- Limite de commune
- Emplacement réservé
- Périmètre de cavité souterraine
- Petit patrimoine (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Patrimoine bâti (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Cavité souterraine
- Haie à enjeu majeur à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à enjeu modéré à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

DEPARTEMENT DE L'ORNE (61)

Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

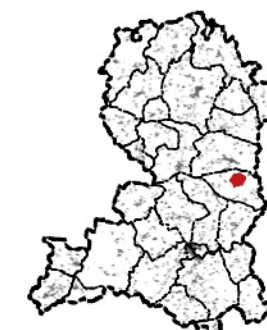
DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.1.5.0

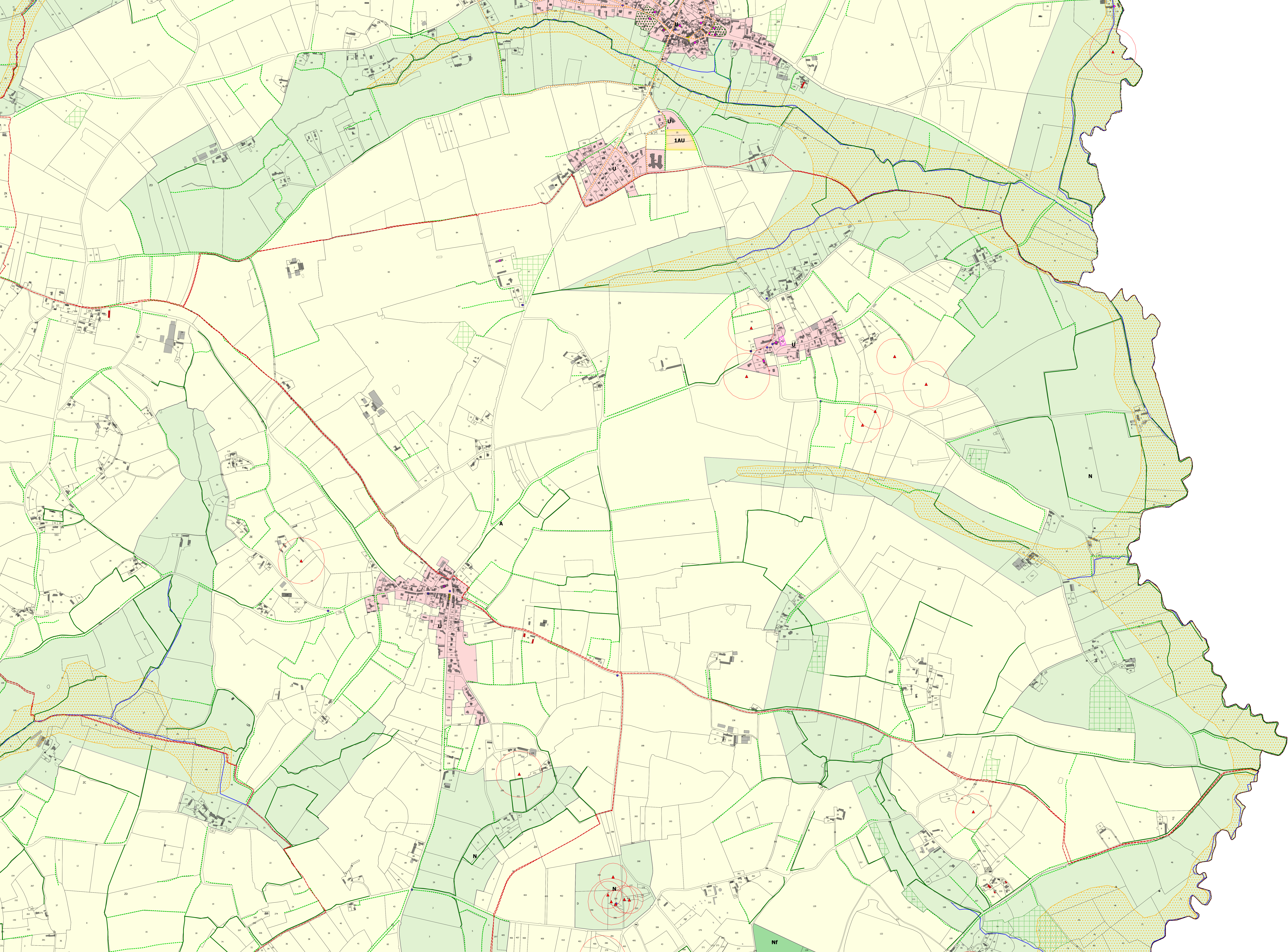
REGLEMENT GRAPHIQUE

**BURES
Bourg**

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration PLUi	03.07.2018	06.03.2025	27.01.2026



N°	Emplacement réservé	Bénéficiaire	m²
2	Espace public	Commune	996



Limite de commune

Limite de zonage

U

1AU

A

N

Nf

Prescriptions et informations

Espace boisé classé (L.113-1 du Code de l'Urbanisme)

Haie à enjeu majeur à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Haie à enjeu modéré à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Cours d'eau à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Patrimoine bâti (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Petit patrimoine (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Mur à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Jardin à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)

Emplacement réservé

Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme)

Linéaire commercial à protéger (L151-16 du Code de l'Urbanisme)

Chemin à conserver, continuité piétonne (L151-38 du Code de l'Urbanisme)

AZI : zonage sans valeur réglementaire qui induit des prescriptions pour prendre en compte le risque

Cavité souterraine

Périmètre de cavité souterraine

N° Emplacement réservé

Bénéficiaire

m²

2

Espace public

Commune

996

DEPARTEMENT DE L'ORNE (61)

Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.1.5

Echelle : 1/5 000e

REGLEMENT GRAPHIQUE

BURES

-

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration PLUI	03.07.2018	06.03.2025	27.01.2026

Ouest 3m